LE PROGRAMME

Notre programme a été créé afin de permettre aux élèves-athlètes de niveau secondaire de concilier leurs objectifs scolaires et sportifs, à la condition d'accorder une priorité à leur réussite scolaire. Ceci implique qu'ils ont dépassé le stade d'initiation à un sport ou qu'ils souhaitent uniquement pratiquer davantage leur sport préféré. Ce programme favorise l'apprentissage de l'autonomie, offrant un service personnalisé et un encadrement unique.

- toutes les matières exigées par le programme du MÉES sont dispensées à nos élèves de Sport-études,
- au 2° cycle (2° année du 2° cycle), nous offrons les séquences de mathématique sciences naturelles ainsi que culture, société et technique. aussi, tous les élèves du programme ont à leur horaire les cours sciences et technologie et sciences et technologie de l'environnement donnant aux cours de chimie et de physique (troisième année du 2° cycle),
- un cours d'anglais enrichi (EESL) est offert à tous les niveaux,
- les cours débutent à 8 h 10 et se terminent à 12 h 20.

LE TYPE D'ENCADREMENT dont l'élève-athlète peut bénéficier

- titulaire de groupe à chaque niveau,
- · communication avec les parents des élèves en difficulté,
- concertation avec les entraîneurs et les fédérations sportives.
- encadrement des plus rigoureux pour les élèves-athlètes du premier cycle du secondaire.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Notre programme Sport-études a été mis sur pied pour aider les élèves-athlètes de niveau secondaire dans leur recherche de l'excellence à la fois sur les plans sportif et scolaire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- faciliter la réussite des différentes matières scolaires et l'obtention d'un D.E.S. avec un profil enrichi,
- faciliter l'organisation de la formation spécialisée,
- améliorer la qualité de vie des jeunes athlètes,
- développer leur sens des responsabilités et leur niveau d'autonomie,
- promouvoir le sport comme véhicule de développement harmonieux et complet.



CONDITIONS D'ADMISSION

au programme Sport-études de l'école Antoine-de-St-Exupéry

Sur le plan académique, pour être admis, les élèves doivent :

- avoir les résultats disciplinaires de 75% en français, mathématique et anglais, ce qui démontre que l'élève satisfait clairement aux exigences des programmes,
- être en réussite dans toutes les autres matières,
- passer un examen d'admission (obligatoire pour les élèves effectuant une demande d'admission pour la première année du premier cycle du secondaire),
- présenter la fiche d'évaluation dûment complétée par leur enseignant(e).

POUR DEMEURER EN SPORT-ÉTUDES,

les élèves-athlètes doivent :

- maintenir une moyenne générale de 75% et plus,
- être en réussite dans toutes les matières,

BMO A

- présenter un comportement qui répond au code de vie de l'école,
- être recommandés par leur fédération sportive comme étant des athlètes espoir, relève, élite ou excellence,
- s'entraîner au moins quinze heures par semaine avec un entraîneur certifié niveau 3 du PNCE dans un club reconnu par leur fédération sportive.

« J'ai adoré mon expérience à St-Ex.
J'étais dans le programme Sport-études/CNHP
et ce programme m'a vraiment aidé à concilier
les volets scolaire et sportif. Je suis parti
en France au milieu de mon secondaire 3
et tous les membres du personnel ont été
généreux et réceptifs côté temps et
organisation afin que je puisse faire le
tout à distance. Sans toute cette équipe,
je n'y serais pas parvenu.»

SAMUEL PIETTE

Membre de l'équipe Canadienne de soccer et joueur pour l'Impact de Montréal

Sur le plan sportif, pour être admis, les élèves doivent :

- Présenter la demande d'admission dûment complétée et signée par l'entraîneur responsable du Sport-études,
- Être recommandés par leur fédération sportive comme étant un athlète espoir, relève, élite ou excellence,
- S'entraîner au moins quinze heures par semaine avec un entraîneur certifié niveau 3 du PNCE dans un club reconnu par leur fédération sportive.

COMMENT LE PROGRAMME SPORT-ÉTUDES EST ADAPTÉ

aux besoins de chaque élève-athlète:

- souplesse accrue pour les athlètes de haut niveau,
- reprise des examens manqués lors de compétition au moment jugé opportun et après récupération,
- suivi individuel lors d'absences pour compétition de longue durée,
- flexibilité quant à la remise des travaux lorsque la situation l'exige,
- bonne collaboration des enseignants, lesquels sont sensibles aux besoins des élèves-athlètes,
- · aide pédagogique et soutien pour élèves en difficulté,
- système adapté d'étude supervisée et de récupération (matinée, midi et après-midi),
- disponibilité constante de la coordinatrice du programme pour accueillir, conseiller et aider les jeunes au besoin.

«L'appui, la compréhension, la souplesse, l'encadrement et la disponibilité de la part de tous mes professeurs m'ont facilité de beaucoup la tâche, ce qui m'a permis de m'épanouir.»

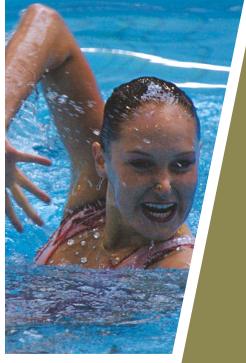
ALEXANDRE DESPATIE

Champion du monde et médaill olympique en plongeon

















SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Nous sommes situés à moins de 30 minutes d'autobus des grands centres d'entraînement:

- Centre Claude-Robillard
- Stade olympique
- Centre Pierre-Charbonneau
- Les arénas (Martin-Brodeur, Saint-Michel)
- Centre Nutrilait
- Stade Uniprix
- Tennis 13
- Centre Bois-de-Boulogne
- Place Bell
- Complexe sportif Guimond etc.

À proximité des stations de métro Cadillac, Viau et Crémazie. Facilement accessible par le train de banlieu. (gare Saint-Léonard/Montréal-Nord).

ÉCOLE SECONDAIRE ANTOINE-DE-SAINT-EXUPÉRY

515O, boul. Robert, Montréal QC H1R 1P9
Tél.: 514 325-O48O poste 17514 / josee-paquet@cspi.qc.ca





